

Module pépiniériste, directive

Accès et prérequis :

Pour suivre le module de pépiniériste, une formation professionnelle avec un CFC dans les métiers AgriAliForm est recommandée. L'organisation du module considère que le candidat a acquis les connaissances du métier de viticulteur (CFC viticulteur ou équivalent).

Dans le cas contraire, nous recommandons au candidat de suivre les modules de base du brevet de viticulteur dans leur entier, à savoir :

- WI01 : gestion des sols
- WI02 : Stratégie cépages, porte-greffes, terroir
- WI03 : Systèmes de culture et soins à la vigne
- WI04 : Dégâts, protection des plantes et techniques d'application

Remarque : la reconnaissance du module pépiniériste peut s'intégrer dans la formation ES de technicien/ne vitivinicole ou du brevet fédéral de viticulteur/trice. La partie pratique peut se réaliser durant un CFC de viticulteur/trice

Objectif général :

Etre capable de mettre en place une production de plants de vignes greffés-soudés-racinés, standards ou certifiés, pour une commercialisation.

Objectifs détaillés :

Le candidat/e est capable de :

- 1.1 ... établir le calendrier des travaux à effectuer
- 1.2 ... planifier les travaux à effectuer
- 2.1 ... sélectionner les vignes à greffons
- 2.2 ... décrire les principaux porte-greffes, cépages, variétés et clones utilisés en Suisse
- 2.3 ... décrire et reconnaître les maladies transmissibles par greffage
- 3.1 ... réaliser les travaux liés au métier : préparer les porte-greffe et greffons, greffer, paraffiner, mettre en caisse, forcer, planter en pépinière, entretenir arroser et traiter la pépinière, arracher, trier, étiqueter et conditionner les plants.
- 3.2 ... évaluer et calculer des taux de réussite
- 4.1 ... décrire et appliquer la législation concernant la multiplication et la vente de plants de vigne certifiés ou standards
- 4.2 ... remplir les déclarations pour l'obtention du passeport phytosanitaire
- 4.3 ... calculer les coûts de production de plants de vigne (en intégrant les taux de réussite)

Organisation de la formation

La formation spécifique de pépiniériste comprend des stages en entreprise et des cours à Changins. L'objectif des stages est de pratiquer durant un temps qui permet d'acquérir les compétences et un certain automatisme dans les gestes professionnels. Plus concrètement, nous recommandons de planifier le stage en jours et non en heures pour chaque activité. Nous recommandons de suivre les activités d'un pépiniériste professionnel durant une saison complète, d'un automne à l'été suivant.

Les cours ont lieu de février à août. Le/la candidat/e peut s'organiser soit en débutant par la pratique soit par les cours théoriques, selon son organisation personnelle. Ils représentent 80 périodes de 45 minutes.

Information et inscription

- Inscription auprès de Changins : info@changins.ch / www.changins.ch / 022 363 40 50
- Délai la semaine qui précède le premier cours (pour 2019-2020)

Coût de la formation

- prix total : 1790.- (y compris inscription 150.- + examens 2x 140.-)
- pour des candidat/es TVV (1 ½ j. + inscription 150.- + examens 2x 140.-) = 510.-
- pour des candidat/es Brevet Viti (6 ½ j. + inscript. 150.- + exa. 2x 140.-) = 910.-

Stage pratique

Le stage porte sur une pratique des activités suivantes :

- récolte des greffons
- préparation des greffons et des porte-greffes
- greffage, forçage, mise en caisse
- préparation et plantation des barbes en pépinière
- irrigation, entretien et contrôle Vitiplant
- arrachage, triage et conditionnement des plants

Les cours portent sur les connaissances suivantes :

- fertilisation et irrigation (dans les modules WI01, V105 et V106)
- maladies de la vigne (dans les modules WI02 et WI04)
- étapes de multiplication de la vigne (dans le module WI02)
- choix des différents cépages et porte-greffe (dans le module WI02)
- certification et législation (dans le module WI02)
- calcul de coûts appliqués en pépinière

Validation de la formation :

Le contrôle des compétences de la formation se fait par un examen pratique et un examen théorique, sans ordre prédéfini, avec un délai de maximum 6 ans entre les deux examens.

Une attestation de stage selon modèle annexé, réalisé et signée par un pépiniériste reconnu par la Fédération des Pépiniéristes-Viticulteurs Suisses (FPVS).

L'examen pratique est organisé à la fin de l'hiver à Changins. Le candidat/e doit greffer à la machine. Il /elle est évalué/e en fonction du nombre de greffes réalisées et de leur qualité en un temps donné. Ainsi qu'un examen oral de 30 minutes dont le contenu est focalisé sur les aspects pratiques vu durant le stage.

L'examen théorique est organisé à la fin août.

Le module est acquis si l'examen pratique est supérieur ou égal à 4.0 et l'examen théorique est supérieur ou égal à 4.0 ainsi que toutes les activités de l'attestation de stage validées.

Une attestation est délivrée par Changins et la Fédération des Pépiniéristes-Viticulteurs Suisses (FPVS).

Programme des cours en 2019 - 2020

Date	Module ES	Thème	
Ma 29.10.19 13:15-16:40	WI04 - Maladies	Maladies du bois et Excoriose	
Ma 29.10.19 8:50-12:15	WI01 – sols	Constituants et propriétés du sol / cycle vie eau	
Ma 05.11.19 8:50-12:15	WI01 – sols	Nutrition / carences / fertilisation	
Ma 12.11.19 8:50-12:15	WI01 – sols	Carences / accidents physiologiques	
Ma 19.11.19 8:50-12:15	WI01 – sols	Fertilisation	
Ma 26.11.19 8:50-12:15	WI01 – sols	Fertilisation	
Ma 26.11.19 13:15-16:40	WI04 - Maladies	Cicadelles	
Ma 17.12.19 8:50-12:15	WI01 – sols	Révisions	
A fixer *	½ journée	V105 cond. vig.	Travaux pratiques greffage
A fixer *	½ journée	V105 cond. vig.	Travaux pratiques greffage
A fixer *	½ journée	V106 dév. vig.	Système irrigation
Mi-avril		Examen greffage / oral	
Ma 03.03.20 8:50-12:15	WI02 – cépages	Multiplication & Sélection / Bouturage	
Ma 10.03.20 8:50-12:15	WI02 – cépages	Greffage de la Vigne, Certification	
Lu 17.03.20 8:50-12:15	WI02 – cépages	Adaptation cépages - porte-greffe, phénologie, époques maturité	
Lu 12.05.20 8:50-12:15	WI02 – cépages	Adaptation cépages - porte-greffe, phénologie, époques maturité	
A fixer **	½ journée	V105 / V106	Système irrigation, visite en Valais
Lu 26.05.20 8:50-12:15	WI02 – cépages	Pépinière / virologie	
Lu 09.06.20 8:50-10:25	WI02 – cépages	Ampélographie – reconnaissance cépages/porte-greffe	
	10:40-12:15	WI02 – cépages	Ampélographie – reconnaissance cépages/porte-greffe
Lu 29.06.20 13:15-16:40			Coûts de production plant de pépinière
Fin août		Examen écrit	

« A fixer* » visites / cours pratiques, dates à fixer auront lieu un lundi en début d'année (en principe entre janvier et mars* et en juin**)

Responsables des modules ES :

WI01 – gestion des sols : Frédéric Lamy

WI02 – Stratégie cépages, porte-greffes, terroir : Markus Rienth

WI04 – Dégâts, protection des plantes et techniques d'application : Jean-Philippe Burdet

V105/106 – conduire les vignes / développer le vignoble : Yves Blondel / Frédéric Lamy

Annexe : Validation stage pépinière

Activité	minimum (jours)	Jours réalisés	Place de travail	Date	Signature
<i>récolte des greffons</i>	0.5				
<i>préparation des greffons et des porte-greffes</i>	1				
<i>greffage, forçage, mise en caisse</i>	2				
<i>préparation et plantation des barbues en pépinière</i>	1.5				
<i>irrigation, entretien et contrôle Vitiplant</i>	1				
<i>arrachage, triage et conditionnement des plants</i>	2				